



Parc national
des Cévennes

de serres en valats

le magazine du Parc

H I V E R 2 0 2 4 • N ° 5 7

LA FORÊT

À L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

► Actualités
Tous engagés
pour le ciel étoilé !



► Esprit d'ici
Le bien-être avec
Aphaïa Nature



Le Paon du jour (*Aglais io*)

Illustration : Julien Norwood

De taille moyenne, entre 5 et 6 cm, ce papillon de jour est aisément reconnaissable à ses ocelles, imitant des yeux sur ses ailes, comme les paons, afin de faire fuir les prédateurs. Il affectionne les lisières, vergers et prairies. Cette espèce ne présentant pas de variation géographique ou saisonnière, on la trouve de façon homogène sur l'ensemble de l'Europe. Elle a le plus souvent 2 générations par an. Ses œufs sont déposés en amas, au revers des feuilles de sa plante nourricière, principalement l'ortie commune.

Pour hiberner, les adultes choisissent des lieux sombres et frais : arbres creux, végétation dense, greniers, bâtiments non utilisés, tas de bûches ou encore crevasses de rochers. Les sites favorables peuvent accueillir plusieurs dizaines de papillons capables de survivre jusqu'à -20°C ! Un antigel naturel, le glycol, parcourt le corps du papillon et lui permet de résister aux températures extrêmes.



Édito

Cette année s'achève avec un changement de présidence au sein du Conseil économique, social et culturel (CESC) de l'établissement. En novembre, Sandrine Cendrier, co-directrice du Réel-CPIE de Lozère a été élue présidente de cette instance consultative, au même titre que le conseil scientifique. Elle succède à Philippe Galzin, que je remercie pour son engagement dans la vie du territoire au cours de ces 6 dernières années.

Dans ce numéro, nous avons le plaisir de vous annoncer deux bonnes nouvelles pour la biodiversité. La première concerne le plus petit rapace nocturne : la Chevêchette d'Europe. Présente depuis plusieurs années sur le territoire, elle s'est reproduite pour la première fois ce printemps, sur le mont Lozère. La seconde porte sur la lutte contre la pollution lumineuse. Dans le cadre de la Réserve internationale de ciel étoilé, 8 partenaires, dont deux grandes métropoles urbaines, se sont engagés à nos côtés en faveur de la préservation de l'environnement nocturne. Un engagement collectif qui concerne un territoire comptant plus de 1 million d'habitants !

Dans le cadre du projet *Life Natur'Adapt*, une démarche d'adaptation au changement climatique dans laquelle s'est engagé le Parc en 2022, l'une des mesures du plan d'action préconisait la réalisation de diagnostics agricoles. Cet été, l'établissement a évalué la fragilité et la robustesse de 12 exploitations agropastorales face au changement climatique. Comme vous le verrez, son impact varie en fonction de la situation géographique des fermes et de leur système d'exploitation.

Dans ce même contexte, le Grand angle consacré à la forêt tente d'apporter des éléments concernant les impacts potentiels du changement climatique sur les écosystèmes forestiers et les pratiques sylvicoles qui permettent de s'y préparer.

Enfin, la rubrique *Esprit d'ici* vous emmène à la rencontre d'Alexandre Racanière, arboriculteur à Molières-Cavaillac. J'en profite pour vous annoncer que la marque *Esprit parc national* fêtera son 10^{ème} anniversaire l'année prochaine. Nous reviendrons plus en détail sur cet événement dans le numéro de l'été 2025.

Je vous souhaite une bonne lecture et une excellente année 2025 !

Stéphan Maurin
Président du conseil d'administration

5. Actualités

11. Esprit des Cévennes

Le bien-être avec Aphaïa Nature

12. Grand angle

La forêt à l'épreuve du changement climatique

18. Mon paysage a du caractère

Le Lac des Pises à Dourbies

19. Le coin jeunesse

La biodiversité forestière

20. En chemin

*Oiseaux des causses et des gorges,
un sentier qui donne des ailes !*

22. Bloc-notes

De serres en valats est le magazine du Parc national des Cévennes.

ISSN : 1955-7345 – 2428-3002 - Commission paritaire n°538 - Dépôt légal : décembre 2024. Magazine semestriel.



Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières - Tél. +33(0)4 66 49 53 00 - www.cevennes-parcnational.fr - Directeur de la publication : Vincent Cligniez - Rédactrice en chef : Natacha Maltaverne - Ont participé à la réalisation de ce numéro : Julien Norwood, Eddie Balaye, Adrien Majourel, Baptiste Algôet, Aurore Lorant, Emeric Sulmont, Isabelle Willart, Frantz Hopkins, Laurent Belier - Maquette : Olivier Prohin - Impression : Imprimerie Maraval - Tirage : 41 500 exemplaires - Photo de couverture : Bruno Daversin





À la rencontre des bâtisseurs

Le 6 septembre dernier, une quinzaine d'élus communaux, référents du Parc, ont été sensibilisés à la technique de construction en pierre sèche par des artisans bâtisseurs à l'école professionnelle de l'Espinassac à Ventalon en Cévennes. Les communes qui ont adhéré à la charte du Parc s'engagent à réaliser un chantier significatif utilisant la technique de la pierre sèche et respectant les règles professionnelles sur leur territoire afin de la valoriser et soutenir le développement de cette filière.



Une belle « Journée avec le Parc » à Anduze

La 6^{ème} édition de la Journée avec le Parc, qui s'est tenue à la porte des Cévennes le 21 septembre, a remporté un beau succès. Le public est venu nombreux découvrir le patrimoine naturel et culturel d'Anduze au cours de balades, ainsi que les actions du Parc grâce à des ateliers, des animations, une conférence, des spectacles... Les visiteurs ont également mis la main à la pâte en confectionnant des enduits naturels extérieurs et assisté à une démonstration de réfection d'un mur en pierre sèche. Quatre producteurs bénéficiaires de la marque *Esprit Parc national* ont également proposé leurs produits : châtaignes, champignons, miels et oignons. Enfin, près d'une centaine de personnes ont participé à un apéro-débat en dégustant les préparations culinaires des jeunes du lycée hôtelier de Saint-Jean du Gard.



Le directeur du Parc reçoit les anciens

Le 23 septembre, Vincent Cligniez, directeur de l'établissement public, a accueilli une trentaine d'anciens agents du Parc ainsi que leurs conjoint.e.s. Cette rencontre a été organisée à l'initiative de Guy Beisson, directeur de l'établissement de 1978 à 1982. Dans une ambiance chaleureuse et détendue, les anciens agents ont partagé leurs expériences vécues au sein du Parc avec le directeur.



L'Almanach de l'Aigoual

Le 28 septembre à l'Espérou, le collectif PetitPoisPrincesse a présenté *L'Almanach de l'Aigoual*, sous forme de lecture théâtralisée. Cette création artistique a été réalisée en partenariat avec la Filature du Mazel, l'association Interparcs du Massif central (IPAMAC) et le Parc national. Au printemps, les 3 artistes ont arpenté le massif de l'Aigoual, parfois sous des trombes d'eau et plus rarement dans la neige, pour aller à la rencontre des habitants afin de les faire parler du temps qu'il fait, du temps qui passe et du temps qu'il fera. L'objectif : recueillir leurs témoignages sur leur perception du changement climatique. Suite à cette récolte, un almanach a été élaboré. Lors du spectacle, à la scénographie simple et efficace, les dictons des anciens, des proverbes, témoignages ou événements marquants ont été distillés avec humour et légèreté. Ce spectacle devrait être reprogrammé en 2025.



L'accessibilité de la Maison du Tourisme et du Parc se renforce

Le 2 octobre, le Parc national a inauguré les nouveaux outils d'accessibilité de la Maison du tourisme et du Parc de Florac en présence d'élus et de représentants de GMF, de la Fondation Covéa et de l'Office français de la biodiversité (OFB). Leur réalisation s'inscrit dans le cadre du mécénat GMF « la nature en partage ». Il a notamment pour objectif de faciliter l'accès à la nature dans les parcs nationaux pour tous les types de public. L'exposition permanente s'est ainsi enrichie de plusieurs outils afin que des personnes en situation de handicap visuel et mental puissent la découvrir.



Sandrine Cendrier, présidente du CESC

Le 7 novembre, les membres du Conseil économique social et culturel (CESC) du Parc ont élu Sandrine Cendrier à la présidence de cette instance consultative pour une durée de 6 ans. Co-directrice du Réseau départemental d'éducation à l'environnement de Lozère (Réel - CPIE) et membre de la commission « Éducation à l'environnement et au développement durable » (EEDD) du Parc, elle succède à Philippe Galzin. Bernard Cabannes, membre de la commission « Forêt » du Parc, est son suppléant.

Une semaine sans voiture dans les vallées cévenoles

Le projet « Une semaine sans voiture », porté par le Syndicat des hautes vallées cévenoles (SHVC) pour le compte du Comité citoyen des hautes vallées cévenoles, a été désigné lauréat du Trophée du Parc. Les habitants seront mis au défi au printemps 2025.



© N. Maffre - PNC

Samuel Bouchet (Oasis des Ouches), Mauve Ladrech (comité citoyen) et Jean-Luc Richter (SHVC)

Initié il y a un an par le Syndicat des hautes vallées cévenoles (SHVC), le Comité citoyen ad'hoc regroupe une cinquantaine d'habitants des 22 communes de ce territoire. Il a vocation à proposer des actions sur des thématiques qui concernent l'ensemble des bassins de vie et la mobilité en fait partie. Ainsi est né le projet « une semaine sans voiture » qui a remporté le Trophée du Parc 2024.

Au printemps 2025, durant une semaine, les habitants des vallées cévenoles seront incités à laisser leur voiture au garage. En

matière de mobilité, toutes les communes de ce territoire ne sont pas logées à la même enseigne. Si les habitants de la périphérie d'Alès disposent en effet de transport en commun, ceux des communes rurales n'ont souvent pas d'autre choix que de se déplacer avec leur voiture. « La question des transports ne se limite pas aux trajets pour se rendre au travail, il est aussi question de transport scolaire, de faire ses courses et des sorties familiales », souligne Jean-Luc Richter, chargé de mission transition énergétique au SHVC.

La multimodalité en milieu rural

En partenariat avec l'association millavoise In'VD qui œuvre pour que « l'écomobilité devienne une réalité soutenable et accessible à tous dans nos milieux ruraux semi-montagneux où la distance se mesure en temps », une flotte d'une dizaine de véhicules électriques légers sera mise à disposition des habitants qui se seront portés candidats pour les tester. Un événement de lancement permettra de se familiariser avec ces 2 ou 4 roues. « Nous sélectionnerons ensuite les habitants testeurs afin d'avoir un panel représentatif des différentes situations », précise Mauve Ladrech, membre du Comité citoyen. Outre l'expérimentation de ces transports alternatifs, d'autres modes de déplacement complémentaires sont explorés : l'auto-partage, l'auto-stop, la marche et pourquoi pas une calèche ! « Nous sommes ouverts à toutes les idées ». À l'issue de la semaine, les volontaires feront un retour d'expérience afin de faire progresser la réflexion sur les mobilités douces dans les Cévennes. Le SHVC a obtenu une dotation de 4000 € du Parc pour mener à bien ce projet. ●



L'Oasis des Ouches, coup de coeur du jury du Trophée

Porté par l'association Le Banya, à Saint-Martin de Boubaux, le projet « L'Oasis des Ouches » a pour objectif l'expérimentation et la recherche de solutions d'adaptation au changement climatique afin de permettre la mise en culture de sols pauvres.

L'expérimentation est réalisée sur une forêt très pentue et dégradée de 7 ha, composés de pins et de landes. Sur cet espace, la ressource en eau est gérée de façon vertueuse. Des plantations sont effectuées en densité et en diversité afin que la parcelle devienne plus résistante et résiliente.



© InVD

Flotte de véhicules légers proposée par In'VD

L'impact du changement climatique évalué sur 12 exploitations agropastorales

L'établissement public a réalisé des diagnostics dans 12 exploitations agropastorales du territoire afin d'évaluer leur vulnérabilité et leur robustesse face au changement climatique. Ils ont aussi permis d'identifier les mesures que les éleveurs et éleveuses mettent en œuvre pour s'y adapter.

Entre juin et août, le pôle agri-environnement de l'établissement a réalisé des diagnostics de vulnérabilité dans 12 exploitations agropastorales représentatives du territoire du Parc, à raison de 3 pour chacun des massifs : les vallées cévenoles, le causse, le mont Lozère et le mont Aigoual. La réalisation de ces diagnostics de vulnérabilité est une mesure définie dans la stratégie d'adaptation au changement climatique mise en œuvre par l'établissement depuis 2022 (Projet Life Natur'Adapt).

Les entretiens réalisés avec les éleveurs et éleveuses mettent en évidence un impact du changement climatique sur toutes les exploitations. Toutefois, il varie en fonction de la situation géographique des fermes sur le territoire et des systèmes d'exploitation.

Les différentes menaces identifiées

La diminution de la ressource pastorale, c'est-à-dire l'ensemble des végétations spontanées constitutives des prairies, parcours et forêts, est la première menace à laquelle les exploitations sont confrontées. Ceci est principalement dû aux sécheresses successives. « Un éleveur du mont Lozère m'a indiqué que

la ressource pâturée peut varier du simple au triple si une année de sécheresse est suivie d'une année pluvieuse », rapporte Aurore Lorant, agente au pôle agri-environnement. Cette baisse de la ressource végétale peut entraîner un déplacement plus régulier des troupeaux d'une zone de pâturage à une autre, mais aussi le besoin d'utiliser de plus vastes surfaces pastorales. D'autres facteurs peuvent aggraver la situation comme la survenue de gels tardifs ou l'apparition de maladies pouvant fragiliser les arbres mais également impacter la santé animale.

La baisse de la ressource en eau constitue une autre problématique majeure. Elle est accentuée par le fait que le territoire est situé en têtes de bassins versants : lors de fortes pluies, l'eau s'écoule rapidement en aval. Par ailleurs, la raréfaction des précipitations au printemps, et surtout en été, entraîne une diminution des débits des cours d'eau et du niveau de recharge des nappes d'eau souterraine. Ceci peut, dans le cas de petits ruisseaux superficiels, se traduire par une diminution de la réserve hydrique des sols, et donc de l'eau disponible pour les végétaux.

En cas de vagues de fortes chaleurs, les troupeaux peuvent directement être impactés.

En effet, les animaux ont plus de difficultés à maintenir leur température corporelle constante dans ces conditions, ce qui peut provoquer un stress thermique. De ce fait, les troupeaux s'alimentent moins, ce qui peut entraîner une baisse de leur production.

Les réponses adaptées

Les mesures d'adaptation mises en place par les éleveurs et éleveuses sont très diversifiées, et dépendent des systèmes d'exploitation (sédentarité ou transhumance, présence de cultures...). Il peut s'agir de l'augmentation des surfaces pastorales ou cultivées, de l'implantation de semences adaptées aux conditions locales, de la mise en place d'équipements tels que des citernes de récupération des eaux pluviales de toitures, de bâtiments de stockage de fourrage, de machines agricoles de récolte adaptées...

Par exemple, l'une des solutions d'adaptation mise en œuvre par certaines exploitations transhumantes de l'Aigoual consiste à avancer la montée en estive afin de profiter de la pousse plus précoce de l'herbe.

D'autres exploitations agropastorales sédentaires situées sur le causse Méjean peuvent, quant à elles, agrandir les surfaces de pâturage et de prairies de fauche pour compenser la réduction de la production végétale.

En septembre dernier, une réunion de concertation a eu lieu avec les principaux acteurs : chambres d'agriculture, Institut Agro, le Parc naturel régional de l'Aubrac et des collectivités territoriales afin de réfléchir à la façon d'améliorer l'accompagnement des exploitations dans leur adaptation au changement climatique. La poursuite de la réalisation des diagnostics de vulnérabilité, la mise en place d'un accompagnement technique sur l'agroéquipement, ou encore l'animation de groupes d'échange entre éleveurs et éleveuses font partie des pistes envisagées. ●

Troupeau en chaume sur le mont Lozère. En été, aux heures les plus chaudes, les brebis ne s'alimentent pas, elles chaument, ce qui peut avoir un impact sur le bien-être des animaux et la production.



© Aurore Lorant



Les grandes métropoles urbaines s'engagent à rallumer les étoiles !

Le 13 novembre dernier, à l'école d'astronomie d'Alès, les villes portes de la Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) du Parc national des Cévennes : Alès, Mende et Millau ont été rejointes par les communautés d'agglomération de Nîmes Métropole et Montpellier Métropole Méditerranée ainsi que le Parc naturel régional des Grands Causses pour s'engager en faveur du ciel étoilé. Les partenaires ont signé une charte visant à réduire la pollution lumineuse sur leur territoire d'ici à 2030.



C'est dans un lieu hautement symbolique, l'école d'astronomie d'Alès, animée par l'association l'Étoile cévenole, que les 8 partenaires du Parc national des Cévennes : Alès Agglomération, la ville de Mende, la ville de Millau, les communautés d'agglomération Montpellier Méditerranée Métropole, Nîmes Métropole, le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère (SDDE 48), le Syndicat mixte d'énergie du Gard (SMEG 30) et le Parc naturel régional des Grands Causses ont signé une charte en faveur de la préservation du ciel étoilé et de la lutte contre la pollution lumineuse. Christophe Rivenq, président d'Alès Agglo a souligné que « cet engagement collectif concerne un territoire qui compte plus de 1 million d'habitants ».

Ainsi les partenaires se sont engagés à réduire la pollution lumineuse de 50 % d'ici à 2030 (par rapport à 2020) ainsi que leur consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) associés à l'éclairage public de 60 %. L'objectif est également de parvenir à une rénovation globale du parc d'éclairage public à 100 % LED.

En amont et depuis l'obtention du label RICE par le Parc national en 2018, de nombreux travaux de modernisation de l'éclairage ont été engagés par les communes du territoire en partenariat étroit avec les syndicats d'électricité de la Lozère (SDEE48) et du Gard (SMEG30), et Alès Agglomération afin de réduire la pollution lumineuse.

« Ce sont aujourd'hui près de 9 960 points lumineux qui ont été rénovés sur les 20 000 que compte le territoire de la RICE » a rappelé Flore Théron, vice-présidente du Parc national des Cévennes. Par ailleurs, 73 communes sur 113 pratiquent l'extinction nocturne, totale ou partielle.

Une démarche similaire a été entreprise dans les villes portes. Ainsi, à Mende, 90 % de l'éclairage public a été rénové et 80 % sur le territoire d'Alès Agglomération. À Millau, plus de 20 % des 4800 points lumineux que compte la commune ont été rénovés et l'extinction est pratiquée dans 80 % des quartiers de même que sur le Viaduc.

Les communautés d'agglomération Montpellier Méditerranée Métropole, Nîmes

Métropole et le Parc naturel régional des Grands Causses ont souhaité à leur tour s'engager aux côtés du Parc national.

« Ce partenariat est une belle opportunité pour lutter contre le gaspillage énergétique à l'heure où nous sommes obligés de réduire notre consommation électrique », a résumé Patrick de Gonzaka, délégué aux énergies renouvelables à Nîmes Métropole.

« Le halo lumineux de Montpellier rayonne à plus de 100 km à la ronde. Nous jetons nos poubelles lumineuses dans le jardin de nos voisins, c'est-à-dire vous, les Cévennes. Nous devons éclairer moins et mieux », a pour sa part déclaré Bruno Patenot, vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole.

Les impacts de la pollution lumineuse

De nombreuses espèces animales sont nocturnes : 30 % chez les vertébrés et 65 % chez les invertébrés. L'éclairage artificiel peut provoquer une modification comportementale, une perturbation des rythmes biologiques, un changement des interactions entre individus ou une modification de l'équilibre des écosystèmes. Les végétaux sont également sensibles à la lumière artificielle. Sa présence trop importante peut modifier le rythme biologique d'une plante.

Elle est aussi néfaste pour les humains. L'alternance du jour et de la nuit rythme la sécrétion de certaines hormones, comme la mélatonine, l'hormone du sommeil, et régule les rythmes biologiques. Une modification des périodes d'éclairage entraînera une perturbation des sécrétions.

Par ailleurs, éclairer moins et mieux les espaces publics permet de réduire la facture d'électricité de l'ordre de 50 à 80%. ●

Première reproduction de la Chevêchette sur le territoire du Parc !

La Chevêchette d'Europe, plus petite chouette du continent, s'est reproduite cette année, pour la première fois sur le territoire du Parc. Identifiée en 2016 sur l'Aigoual, elle a conquis tous les massifs d'altitude. Cet été, 3 jeunes ont pris leur envol sur le mont Lozère.



© R. Descamps - PNC

Ce n'était qu'une question de temps. Présente historiquement dans les forêts d'altitude des Vosges, du Jura et des Alpes, la petite chouette a ensuite colonisé le nord du Massif central et poursuivit son expansion vers le sud-ouest. Rien d'étonnant donc à ce qu'elle cherche à s'établir dans les massifs montagneux du Parc national où des habitats lui sont favorables. La Chevêchette affectionne les vieux peuplements diversifiés avec des résineux, parsemés de clairières. Dans le Parc, elle a été entendue pour la première fois, à deux reprises, au prin-

temps 2016 sur l'Aigoual lors d'une prospection pour le suivi des mâles chanteurs d'une autre chouette montagnarde, la Tengmalm. Les mâles de ces deux espèces attirent les femelles grâce à un chant flûté. Deux ans plus tard, elle est entendue sur le causse Méjean. À l'automne 2020, le petit rapace nocturne est enfin observé sur l'Aigoual et l'année suivante sur le mont Lozère. L'espèce fréquente désormais tous les massifs forestiers d'altitude du Parc mais avec des effectifs qui restent à ce jour encore limités à quelques individus.

Un premier échec en 2023

Après un échec de reproduction constaté au printemps 2023 sur le mont Lozère, cette année a été la bonne ! Au mois de mai, dans la forêt du Sapet, Vincent Lhermet, ornithologue bénévole à la délégation lozérienne de la LPO Occitanie, découvre des restes de proies, notamment des passereaux, au pied d'une chandelle (un arbre mort) d'Épicéa. La loge creusée par un Pic épeiche est occupée, signe que la femelle est en train de couvrir. Des affûts réguliers et discrets sont effectués pour le suivi de cette reproduction. L'éclosion a été constatée à la mi-juin en raison de la présence de coquilles d'œufs au pied de l'arbre. Environ un mois plus tard, 3 jeunes ont pris leur envol. Nourris ensuite durant 4 semaines par les parents, les jeunes se dispersent à l'automne. Cette première reproduction est une excellente nouvelle pour la conservation de cette petite chouette de montagne sur le territoire du Parc. ●



Carte d'identité

Nom latin : *Glaucidium passerinum*

Taille : 17 à 18 cm

Envergure : 34 à 36 cm

Poids : 50 à 80 g

Caractéristiques : Elle est menue et d'aspect trapu avec des ailes courtes, larges et arrondies. Elle possède une grosse tête avec des petits yeux jaunes rapprochés, ainsi que des sourcils blancs. La Chevêchette chasse à l'affût des petits passereaux et des micro-mammifères.



Les parcs nationaux s'emparent de l'art

Par son approche sensible, la création artistique est un vecteur privilégié pour sensibiliser le public à la préservation de l'environnement ou susciter l'émerveillement devant les richesses exceptionnelles que recèlent les parcs nationaux. Les établissements publics investissent le monde de l'art faisant de leurs territoires de véritables espaces de création.

En septembre, dans les Cévennes, la création artistique a fait l'objet d'une rencontre professionnelle entre parcs nationaux, associant plusieurs parcs régionaux et le ministère de la Culture. « *Il est essentiel que la création artistique se manifeste sur l'ensemble du territoire. Le Ministère a lancé le plan culture et ruralité et les parcs nationaux sont aussi les acteurs de cette politique* », indique Maxime Gueudet, chargé de mission pour la transformation écologique à la direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture. Et de préciser que « *les artistes sont également des acteurs de la transformation écologique aux côtés des parcs naturels* ».

Dans les Cévennes, le recours à la création artistique, engagé depuis longtemps, s'est notamment traduit ces dernières années par le lancement d'appels d'offres pour des résidences artistiques, avec des partenaires institutionnels (association interparcs du Massif central), culturels, avec les Scènes nationales du Gard et de la Lozère, ou des tiers-lieux, à l'image de La Filature du Mazel. Ces résidences d'artistes ont pu donner naissance à des œuvres sonores sur la vie des habitants du mont Lozère que l'on écoute sur un chemin de grande randonnée (Vadrouille), des spectacles interrogeant notre rapport au vivant (*Dialogues de plantes*), ou encore à la composition d'un almanach théâtralisé consacré au changement climatique sur l'Aigoual (voir actu en images p.4). « *Nous partageons le constat que l'intérêt de la création artistique dans les parcs nationaux ne se résume pas à une portée esthétique, mais réside aussi dans le processus de transmission de récits communs collectivement élaborés autour de la problématique des changements climatiques* », résume Eddie Balaye, chargé de mission valorisation des patrimoines au Parc national des Cévennes.

Le Land'art pour découvrir la forêt

La création plastique trouve également sa place dans les cœurs de parcs nationaux. Ceux-ci étant soumis à une réglementation particulière, elle doit respecter un cahier des charges très strict notamment sur le choix des maté-



Parmi les œuvres de la Belle balade « L'esprit de la forêt » par Veronique Matteudi

© Sandrine Mulis

riaux et faire l'objet d'une autorisation de travaux. Ainsi, au départ de la station de Prat Peyrot, les Balcons de l'Aigoual, un parcours Land'art de 7 km, initié en 2018 et régulièrement renouvelé jusqu'en 2024, permet de découvrir des œuvres s'inspirant de la nature et des paysages.

Le Parc national de Forêt a également fait ce choix en 2021. « *Nous étions en période post-covid, les visiteurs avaient besoin de se reconnecter à la nature. Nous souhaitions leur proposer de faire un pas de côté* », explique Baptiste Quost, chargé de mission patrimoine culturel. Près de Châteauvilain, en cœur de Parc, La Belle balade propose un cheminement de 3,5 km en forêt. Le parcours est jalonné de 13 œuvres, monumentales pour certaines, qui sont autant d'éléments d'interprétation des patrimoines. Installées en clairière, dans la canopée ou en bord de chemin, chacune entre en résonance avec son lieu de création. « *La création artistique qui est à mon sens complémentaire de la médiation scientifique ou naturaliste force au dialogue et interroge sur la place de l'humain dans la nature et notre relation au vivant* ».

Sensibiliser avec légèreté

Si la création artistique permet une découverte sensible des patrimoines naturels, elle permet aussi de sensibiliser le public à sa préservation. Dans le Parc national des Calanques, visité chaque été par 3 millions de personnes, les équipes ont dû rivaliser d'imagination pour

sensibiliser les visiteurs aux bons gestes à adopter. « *En 2021, nous avons constaté une recrudescence d'infractions liées aux déchets, à la cigarette et à la pollution sonore. Les visiteurs n'étaient pas suffisamment équipés pour descendre dans les calanques* », explique Magali Veyrat, chargée de mission interprétation des patrimoines et des projets socio-culturels. Pressés de descendre sur les plages, les visiteurs prenaient soin d'éviter le stand où les 2 saisonniers du Parc, en uniforme, étaient chargés de délivrer des conseils. Pour capter le flux des vacanciers, l'établissement a choisi de mettre en première ligne un binôme d'artistes de rue, les éco-médiens. Reconnaisables à leur t-shirt jaune, leurs jupes à paillettes et leur nez de clown, ils interpellent directement les vacanciers, de façon ludique, décalée et improvisée. « *Ce dispositif est une réussite, car les visiteurs ne se braquent pas et les messages sont bien reçus* ».

Si l'ouverture sur la création est un objectif porté par les parcs nationaux, chaque territoire se distingue par ses spécificités, donnant lieu à des pratiques artistiques et des approches diverses. Par ailleurs, la culture vivante qui s'épanouit dans certains parcs nationaux véhicule une dimension immatérielle qui est indissociable de la création. Et rappelons que la création peut exister en tant que telle, sans forcément être un médiateur. L'art pour l'art. ●

Polypore marginé ou Amadouvier des pins (*Fomitopsis pinicola*)

Photographie et texte : Frantz Hopkins, chargé de mission flore au Parc national

Ce champignon en forme de sabot bosselé, couvert d'une couche cireuse, est assez commun dans nos montagnes, sur les arbres résineux. Nous l'observons ici, lors de sa fructification, exsudant des gouttellettes. Comme beaucoup d'autres champignons « lignivores », il joue un rôle important dans la décomposition du bois mort et le recyclage du carbone. Les gros arbres morts porteurs de ces champignons sont en réalité

des immeubles plein de vie, qui hébergent une quantité discrète et originale d'invertébrés hautement spécialisés : papillons de nuit, mille-pattes, mollusques, mouches... Depuis presque 10 ans, le Parc approfondit la connaissance des coléoptères dépendants du bois mort, et les récentes découvertes d'espèces très rares confirment l'importance que représentent ces vieux arbres dans notre paysage. Ils sont des marqueurs de la

qualité des écosystèmes (forêts, landes...), et la présence accrue de ces refuges traduira notre aptitude à composer avec une nature plus diversifiée et plus résiliente. Ainsi, les polypores et autres champignons lignivores signalent, par leur luxuriance sur les vieux troncs, des écosystèmes exceptionnels, qui peuvent aussi côtoyer les arbres exploités sans présenter de risque sanitaire. ●

Le bien-être avec Aphaïa Nature



Bénéficiaire de la marque *Esprit parc national* depuis 3 ans, Alexandre Racanière, installé près du Vigan, propose une grande variété de fruits frais et transformés, des plants d'arbres fruitiers, ainsi qu'une belle gamme de macérats huileux pour les soins du corps, estampillés Aphaïa Nature.



© Natacha Maitaverve

Dans ce verger, le kaki est le dernier fruit de la saison

Depuis 2016, en parallèle de ses activités, Alexandre anime des stages de greffe et de taille via l'association *Terres Arboricoles Cévenoles*, et enseigne l'arboriculture auprès du Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) du Gard.

Des macérats huileux

De nombreuses plantes aromatiques et médicinales sont cultivées sur la propriété et Alexandre pratique également la cueillette sauvage. La fleur d'ail des ours est valorisée en vinaigre et la plante en pesto. Toutes ces plantes sont davantage utilisées pour la santé. L'ancien naturopathe se plaît à confectionner des huiles de massage 100 % naturelles : Millepertuis (apaisante / cicatrisante), Immortelle (antalgique / anti-iridés), Pâquerette (soins de la peau), Achillée (antiseptique/anti-spasmodique) et Laurier noble (détente/confort articulaire). Les plantes sont macérées dans de l'huile d'olive 21 ou 40 jours. Il propose également le traditionnel vinaigre des 4 voleurs, réalisé à base de vinaigre de cidre, de plantes aromatiques et d'épices. Il est utilisé comme stimulant, répulsif contre les poux et les parasites, apaisant pour les piqûres d'insectes et les démangeaisons. Tous les produits sont certifiés en Agriculture Biologique (AB), la plupart préparés en biodynamie et vendus en circuit-court dans des boutiques de producteurs et épiceries. ●

Nous sommes ici au hameau de Lasfont (La fontaine en occitan) à Molières-Cavaillac. Ce petit hameau, niché dans la vallée de l'Arre, compte quatre habitants à l'année. Parmi ceux-ci, Alexandre Racanière, qui a repris la propriété familiale il y a une vingtaine d'années. Après avoir exercé le métier d'ostéopathe et de naturopathe dans l'Hérault durant 18 ans, le thérapeute s'est passionné et reconverti dans l'arboriculture et les plantes aromatiques depuis 8 ans. Pour cela, il s'est formé à la pomologie et aux techniques arboricoles, notamment auprès de l'association *Vergers de Lozère*.

valeur gastronomique ou d'intérêt culturel ». Une quarantaine de variétés de pommes, une quinzaine de poires, de kakis, de prunes, de cerises et une dizaine de coings sont cultivées dans ce verger mais aussi sur quelques terrasses situées dans d'autres communes car « en cas de problème, la dispersion des fruitiers permet leur sauvegarde ». Les fruits sont vendus frais ou transformés (séchés, en purée, pâte ou confiture). Alexandre propose également des plants fruitiers à la vente. Environ 1500 sont greffés et un tiers sont commercialisés lors des foires d'automne.

Un verger de collection

L'ancienne pommeraie familiale qui s'étend sur moins de 1 ha, de prairies et de terrasses, abrite encore 5 pommiers centenaires (Reinette du Vigan et Reine des Reinettes). Elle a été progressivement réhabilitée en verger de collection afin de préserver les variétés cévenoles. « *J'arpente la Lozère, le Gard, l'Aveyron, et parfois, l'Ardèche pour dénicher des variétés anciennes menacées, ayant une*



© N. Maitaverve

Pour retrouver l'ensemble des produits et services *Esprit parc national* :

- > destination.cevennes-parcnational.fr
- > www.espritparcnational.com





La forêt à l'épreuve du changement climatique

© Caroline Devevey - PNC

La surface forestière du Parc national a été multipliée par plus de 4 depuis le milieu du XIX^e siècle. Couvrant aujourd'hui 71 % du territoire, constituée pour 53 % de feuillus et 47 % de résineux, la forêt constitue un élément essentiel des paysages du Parc, de son patrimoine naturel et contribue de façon significative à l'économie locale. Une forêt aux multiples visages liée à la diversité qu'offre le territoire : altitude, exposition, géologie, climat, modes de gestion.... Les forêts dites « anciennes » (espaces qui étaient déjà couverts par de la forêt en 1850) représentent seulement 21 % des forêts actuelles. La forêt cévenole est donc relativement récente.

Les massifs de l'Aigoual, du Bougès et du mont Lozère abritent des forêts typiques de l'étage montagnard. Elles se composent d'environ 56 % de feuillus, essentiellement des hêtres (régulièrement en mélange avec des sapins pectinés) à plus de 1000 m, et de chênes à plus basse altitude. Ces peuplements côtoient des résineux issus notam-

ment de la période des grands reboisements réalisés par l'État dans le cadre de la Restauration des terrains de montagnes (RTM) entre 1860 et 1930 afin de lutter contre l'érosion causée par les défrichements et le surpâturage : Douglas, Épicéa, Pin laricio, Pin à crochet, Mélèze... Des essences que l'on retrouve également dans les vallées cévenoles et le piémont sud, souvent issues des plantations réalisées dans le cadre du Fond forestier national (FFN) dans les années 1960-1970 pour redonner un élan économique à la région en proie à la déprise agricole. Sous influence méditerranéenne, ces forêts sont peuplées majoritairement de châtaigniers, chênes verts et pubescents. Davantage présent dans le piémont, le Pin maritime, introduit dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour les besoins de l'industrie minière, gagne du terrain. Ce massif abrite également quelques peuplements naturels de pins de Salzmann, aussi appelé « Pin des Cévennes », une essence particulièrement rare à l'échelle nationale (que l'on retrouve

aussi ponctuellement dans les gorges du Tarn).

Sur la cause Méjean, les forêts couvrent 43% de l'espace, en particulier sur sa partie ouest. Elles sont majoritairement résineuses : on y trouve surtout le Pin sylvestre, qui recolonise naturellement les milieux ouverts, et le Pin noir d'Autriche, introduit par le FFN. Dans les gorges du Tarn et de la Jonte, ce sont les feuillus qui prédominent et notamment le Chêne pubescent.

Les forêts du territoire sont à 78 % privées (contre 22 % de forêts publiques). Cette proportion est très différente dans le cœur de Parc, où la forêt publique occupe environ la moitié de la surface forestière.

Ce rapide portrait des forêts cévenoles étant dressé, ce Grand angle tente de vous apporter quelques éléments sur les impacts potentiels du changement climatique et les réponses en termes de gestion sylvicole visant à s'y préparer au mieux. ●



Quels seront les impacts, potentiels ou avérés, du changement climatique ?

Le changement climatique est un phénomène inédit dont il est difficile de mesurer et d'anticiper l'ampleur des conséquences sur le territoire. S'il est certain que les forêts seront impactées, leur capacité d'adaptation est encore peu connue.



En 2020, un cahier thématique commandé par le Parc présentait les évolutions climatiques passées et celles à venir au cours des 50 prochaines années. Selon les prévisions, issues de modélisation, la hausse des températures ne fait aucun doute. Une forte progression des vagues de chaleur est annoncée, comme l'augmentation du nombre de « nuits tropicales ». À l'inverse, le nombre de jours de gel continuera de fondre significativement, tout comme le manteau neigeux sur les sommets. Les projections concernant les précipitations sont plus incertaines en termes de cumul annuel, mais leur répartition devrait changer, en raison de l'augmentation des sécheresses estivales. Les épisodes cévenols risquent quant à eux de gagner en fréquence et en intensité.

Quels impacts sur l'arbre et la forêt ?

On observe déjà que sur le versant sud du mont Lozère, les premières feuilles des hêtres apparaissent en moyenne 19 jours plus tôt qu'en 1980. Outre le débourrement précoce, qui rend les arbres plus sensibles aux gelées tardives et aux chutes de neige lourde printanière, les hivers plus doux peuvent aussi provoquer un retardement de la chute des feuilles. Ils pourraient aussi perturber la levée de dormance des bourgeons et des graines. Les sécheresses prolongées sont, quant à elles, une source de « stress hydrique » pour les arbres, ce qui peut provoquer la chute pré-

maturée des feuilles, l'arrêt de la circulation de la sève, de la photosynthèse et de la croissance, voire la mort de l'arbre ou d'une partie de son branchage. Elles rendent ainsi les arbres plus vulnérables, notamment face aux ravageurs. Leur répétition peut aller jusqu'à provoquer le dépérissement de certains peuplements forestiers. Enfin, le risque d'incendie augmentera inévitablement sur notre territoire. D'une manière générale, le changement climatique fera évoluer les aires de répartition des essences, qui migreront vers le nord et à une altitude supérieure.

Des essences fragilisées ou avantageées

Le diagnostic de vulnérabilité élaboré en 2022 dans le cadre du projet Natur'Adapt

(démarche d'adaptation au changement climatique du Parc national) met en évidence des impacts du changement climatique différents selon les essences. Si l'Épicéa commence déjà à dépérir par endroit, la hêtraie-sapinière sera surtout vulnérable aux altitudes les plus basses. Les peuplements de Pin noir et de Pin laricio, souvent monospécifiques (composés d'une seule essence), risquent d'être particulièrement sensibles aux ravageurs et aux maladies. Le Pin sylvestre, présent naturellement sur le territoire (c'est une essence autochtone) est sensible aux fortes chaleurs et aux sécheresses, mais grâce à sa diversité génétique, il présentera probablement une meilleure capacité d'adaptation. La rusticité du Pin de Salzman devrait lui conférer un avantage certain, sous réserve qu'il soit favorisé par la sylviculture. Le Pin maritime devrait quant à lui poursuivre son expansion. Souvent évoqué, le Châtaignier est un cas particulier. Des dépérissements importants sont déjà constatés depuis plus d'une dizaine d'années. Selon Baptiste Algoët, responsable du pôle Forêt-Chasse au Parc, « outre les problèmes sanitaires (chancre, cynips, etc.), de nombreuses châtaigneraies sont d'anciens vergers, principalement implantés dans des zones où l'espèce n'est naturellement pas adaptée à la station (altitude, exposition, profondeur de sol, etc.). Le passage de vergers entretenus (voire irrigués) à des peuplements forestiers majoritairement non gérés participe à leur déclin ». Le dérèglement climatique va aggraver cette situation. ●



Les forêts remplissent plusieurs fonctions essentielles

- **Économiques** : elles produisent du bois et alimentent en matériau renouvelable une vaste filière dont dépendent de nombreux emplois.
- **Sociales** : fréquentées par de nombreux usagers (randonneurs, cyclistes, chasseurs, cueilleurs de champignons, etc.), elles structurent nos paysages, abritent des richesses culturelles et nous procurent de l'ombre.
- **Environnementales** : elles constituent des « réservoirs » de biodiversité et, en stockant du carbone, atténuent l'ampleur du changement climatique.
- **De protection** : elles régulent le cycle de l'eau, préservent la qualité de l'air, protègent les sols et les infrastructures contre l'érosion, les inondations, les chutes de blocs et les glissements de terrain.



« Nous devons trouver des modes de gestion flexibles pour rendre la forêt plus résistante et résiliente »

Loïc Molines, ingénieur départemental en Lozère au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Occitanie.



© D.R.



À quels défis sont confrontés les propriétaires / gestionnaires forestiers sur le territoire ?

Le maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégetique constitue le premier défi à relever. À partir du moment où on le perd, la forêt est impactée. Dans un peuplement de résineux, de jeunes feuillus poussent naturellement. Très appétants, ils sont les premières « victimes » des cervidés. On perd ainsi le mélange des essences puisque seule la moins attractive sera en mesure de se renouveler. Si la pression devient trop forte, plus aucune essence n'y parviendra. Dans certains secteurs, les dégâts de cervidés sont une préoccupation importante et c'est un problème silencieux dans le sens où les effets du déséquilibre ne se voient pas tout de suite. S'il perdure entre 10 et 20 ans, le retard de production de la forêt s'accumule et en cas de maladie, il n'y a plus rien. Le premier levier pour y répondre reste la chasse dans sa fonction de régulation. Le maintien de l'équilibre entre l'écosystème forestier et la faune sauvage est un enjeu majeur dans le contexte du changement climatique, qui est le second défi auquel les forestiers doivent faire face. Ils gèrent leur forêt sur le temps long. C'est un engagement sur plus de 80 ans. Cela veut dire que les choix de sylviculture effectués aujourd'hui peuvent être impactants pour la vie future de la forêt. C'est une difficulté. Nous voyons les effets de chan-

gement climatique par endroit, mais nous n'avons pas de visibilité sur son ampleur de manière globale. Il ne touchera pas les peuplements forestiers sur l'ensemble du territoire avec les mêmes effets. Aussi, nous devons trouver des systèmes de gestion flexibles pour rendre la forêt plus résistante et résiliente, et peut-être que des solutions devront être apportées au cas par cas.

Quels modes de gestion préconisent le CRPF aux propriétaires / gestionnaires forestiers ?

Il y a autant de modes de sylviculture que de propriétaires forestiers, qui sont les décideurs. Le CRPF les accompagne en leur apportant du conseil, notamment sur les risques qu'ils peuvent prendre dans l'élaboration de leur gestion. Aujourd'hui, la tendance est plutôt au bannissement des peuplements monospécifiques car en cas de problème sanitaire, tout le travail peut être réduit à néant. Nous préconisons davantage le mélange des essences : résineux et feuillus, en s'appuyant sur l'existant ou en le créant. Avec l'aide des partenaires institutionnels, dont le Parc, nous avons édité une brochure pour les professionnels sur les enrichissements en sylviculture mélangée à couvert continu. C'est une technique qui consiste à planter de jeunes plants sous le couvert d'arbres afin de les protéger contre le stress hydrique en cas de forte chaleur. Dans les espaces libres, il est possible de varier les essences en jouant sur la composition mais aussi

sur l'organisation de ces plants. Nous avons essayé de mettre en valeur des retours d'expériences de forestiers qui mettent en place de telles pratiques depuis plus d'une dizaine d'années, ce qui est relativement récent. Il y a des réussites mais aussi des échecs. Ces tentatives permettent d'apprendre.

Quelle est la position du CRPF concernant l'introduction d'espèces « exotiques » ?

Au CRPF, comme chez les forestiers, les avis ne sont pas tranchés sur cette question. Certains estiment qu'il faut introduire des espèces allochtones ayant des caractéristiques leur permettant de résister à des climats plus chauds et secs, comme le Cèdre de l'Atlas, le Calocèdre... Il faut toujours être prudent lorsque l'on importe des végétaux exotiques, car cela peut apporter des maladies complémentaires. D'autres forestiers préfèrent dans un premier temps favoriser les mélanges avec les espèces locales qui semblent les mieux adaptées, notamment d'un point de vue génétique. Je pense qu'il faut encourager les méthodes qui s'appuient sur les mécanismes naturels et, pourquoi pas, dans une certaine mesure tester d'autres espèces mais à petite échelle. L'essentiel est d'apporter de la diversité à la forêt pour permettre son bon fonctionnement et assurer un rôle de production. L'économie locale est très dépendante des résineux et les schémas que nous proposons doivent s'inscrire dans la réalité de notre territoire. ●



Le concours du Sylvotrophée promeut les pratiques de gestion durable

© N. Meilhaverne



Quelle place pour la libre évolution dans les forêts du territoire ?

Sauvegarder les réservoirs de nature. Afin de préserver des milieux forestiers et les espèces remarquables qu'ils abritent, la charte du Parc prévoit le développement d'une « trame de vieux bois », c'est-à-dire d'un « réseau » de forêts, de peuplements et d'arbres soustraits à l'exploitation forestière.



Arbre d'intérêt écologique dans un îlot de sénescence

© Mathieu Baconnet

Si la charte du Parc national promeut la valorisation de la forêt par la production (en conservant son caractère naturel), elle prévoit également la préservation de milieux forestiers. En ce sens, 9 584 ha de forêt « à vocation de libre évolution », dont une majorité en cœur de Parc, ont été identifiés sur le territoire afin de préserver le fonctionnement naturel des écosystèmes forestiers remarquables. Ces forêts, qui ont vocation à être exemptes de toute coupe de bois, ont été cartographiées en concertation avec l'ONF, les collectivités et les propriétaires/gestionnaires privés volontaires, selon plusieurs critères : la présence d'habitats naturels ou d'espèces remarquables, d'ensembles homogènes de surface importante, le caractère naturel et la maturité des peuplements, l'ancienneté de la forêt (continuité de l'état boisé depuis 1850) et des enjeux de production limités. À ce jour, la libre évolution a été actée pour près de la moitié de ces forêts, dont 508 ha appartiennent à l'établissement public du Parc.

Des îlots de sénescence

À plus petite échelle, la libre évolution d'un peuplement peut prendre la forme d'un îlot

de sénescence, généralement d'une surface de quelques hectares. Ces îlots permettent de conserver des « réservoirs de biodiversité » au sein d'une forêt gérée (exploitée). Laissés en vieillissement naturel, sans coupe ou travaux, ils favorisent l'apparition de gros et très gros bois ainsi que du bois mort sur pied et au sol. Ces îlots sont des habitats refuges pour une plus grande biodiversité, notamment les espèces saproxyliques (se nourrissant de bois mort). On estime en effet qu'environ un quart de la biodiversité forestière est dépendante du bois mort ou des arbres dépérissants. La création d'un réseau d'îlots de sénescence répartis sur les forêts du territoire permet ainsi le déplacement de ces espèces ayant souvent une capacité de dispersion limitée, afin d'assurer leur pérennité et un brassage génétique. Le territoire du Parc compte 472 îlots de sénescence en forêt publique, ce qui représente 1 621 ha, les trois quarts se trouvant en cœur de Parc. En revanche, ils sont encore peu nombreux en forêt privée. Jean-Claude Boulet est l'un des rares propriétaires à avoir mis en place cette mesure de gestion dans sa forêt, située en aire d'adhésion et en zone Natura 2000, à Ispagnac. Sur 60 hectares, peuplés de chênes, châtaigniers et pins noirs, une quinzaine ont été placés en îlot de sénescence lors de l'élaboration de son plan simple de gestion (PSG), il y a 3 ans. « L'îlot se trouve sur la partie basse de la forêt, sur un terrain très pentu et peu accessible en bordure du causse de Sauveterre. Il n'y a pas d'enjeu de production sur cette zone. J'ai souhaité lui donner une valeur environnementale.

C'est un engagement pour l'avenir ». En amont de l'élaboration du PSG, un diagnostic écologique réalisé par les agents du Parc avait permis d'identifier des peuplements anciens, des arbres remarquables et des lichens rares.

L'arbre, un habitat

Le plus petit niveau de la trame de vieux bois est l'arbre d'intérêt écologique ou « arbre-habitat ». Qu'il soit vivant et sain, dépérissant, mort sur pied, ou au sol, c'est un précieux allié pour la biodiversité.

Ces arbres présentent souvent ce qu'on appelle des « dendromicrohabitats » : des cavités, des écorces décollées, des loges de Pic, des fentes, des branches mortes, une quantité importante de mousses, de lichens, des champignons... Ces « micro-habitats » abritent généralement une biodiversité extrêmement riche, et souvent insoupçonnée.

S'il n'existe pas de valeur seuil réglementaire, le Parc et ses partenaires recommandent de conserver environ 6 arbres d'intérêt écologique par hectare au sein des parcelles gérées.

Le développement d'une trame de vieux bois bénéficie à l'ensemble de la forêt, car en augmentant la biodiversité présente, elle améliore le fonctionnement global des écosystèmes forestiers : lutte contre les ravageurs, recyclage de la matière organique, rétention de l'eau, pollinisation, ensemencement... Autant de « mécanismes » indispensables au bon état de la forêt, qui sont également des gages d'une meilleure résistance et résilience face au changement climatique ! ●



Jouons à Forêts vivantes !

Développé par le Centre National de la Propriété Forestière et le Parc, le jeu de plateau *Forêts vivantes*, réalisé grâce au soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité, permet aux joueurs d'endosser le rôle de propriétaires forestiers. Ils sont invités à gérer des parcelles forestières en y réalisant différents types d'actions (plantation, régénération, développement des arbres, coupe). Et puisque

la nature a ses règles, parfois, des espèces animales ou végétales se présenteront à la forêt et pourront, ou non, y être accueillies. Ce jeu est un outil pour accompagner les échanges avec les propriétaires forestiers ou les scolaires qui voudront prolonger une sortie en forêt, d'une autre manière.



Quelques espèces témoignant d'une forêt en bonne santé

Une forêt vivante abrite une grande diversité floristique et faunistique.

Barbastelle d'Europe

Cette chauve-souris s'installe souvent dans des gîtes arboricoles dans des peuplements de feuillus matures : écorces décollées, fentes et fissures dans les troncs.



© M. Coullon

Chouette de Tengmalm

Ce rapace nocturne est surtout présent dans les vieilles hêtraies de montagne, notamment celles gérées en futaie. C'est là qu'il trouve des loges de Pic noir pour s'abriter et nicher.



© B. Descaries

Le Loir gris

Ce petit rongeur nocturne affectionne les forêts de feuillus et les vergers. Son gîte : un nid de feuilles, de mousses et d'herbes dans la cavité d'un tronc.



© R. Descamps

Lucane Cerf-volant

La larve de ce coléoptère à la taille imposante (jusqu'à 8 cm de long), est saproxylique. Elle se nourrit exclusivement de bois mort et affectionne les chênaies.



© Jp. Malafosse

Muguet

Le muguet est particulièrement rare en Cévennes. On le trouve dans quelques hêtraies du versant nord de l'Aigoual et du mont Lozère ou dans les versants nord et escarpés des Causses, le plus souvent dans les forêts anciennes.



© B. Monginoux

Phellin robuste

Ce champignon est de la famille des polypores comme l'Amadouvier que l'on trouve sur les troncs de hêtre. Il est présent surtout dans des chênaies anciennes.



© E. Sulmont

Coussinet des bois

Cette mousse forme de magnifiques coussins compacts dans les forêts sur sol acide (châtaigneraies, pinèdes, hêtraies, chênaies), et parfois, en tourbières. Sa présence est un très bon indicateur de continuité et d'intégrité du sol forestier.



© E. Sulmont

> Pour en savoir plus : biodiversite.cevennes-parcnational.fr



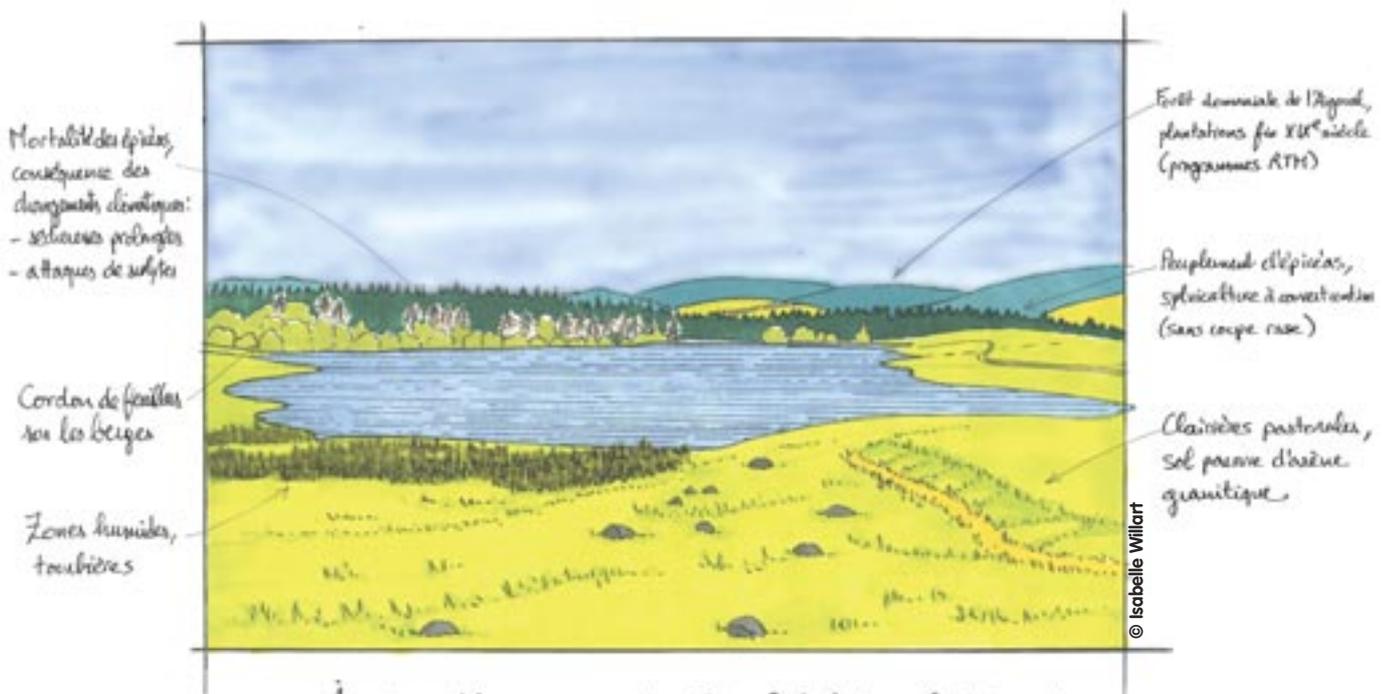
Mon paysage a du Caractère

Regardons de plus près un cliché issu de l'observatoire photographique
des Paysages du Parc national des Cévennes.

Quels sont les grands traits de ce paysage ? Qu'est-ce qu'ils nous inspirent ?



Cliché n° 10a-2024 : Le lac des Pises à Dourbies (© PNC - Olivier Prohin)



À quoi ressemblera ce paysage dans 50 ans? Sachant que les épicéas sont probablement "condamnés", l'objectif est d'obtenir une forêt diversifiée, de Hêtre et de Sapin, en mélange avec d'autres feuillus, et une ripisylve bien développée.





La biodiversité forestière

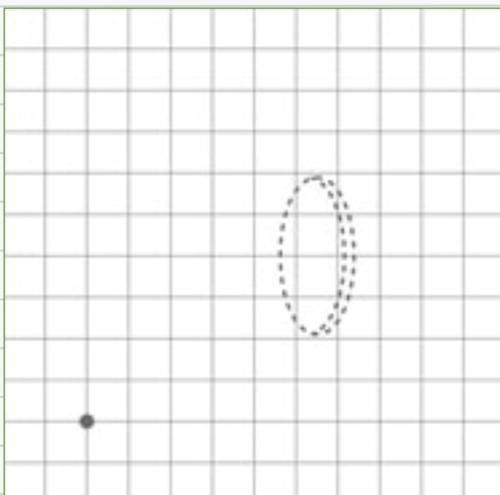
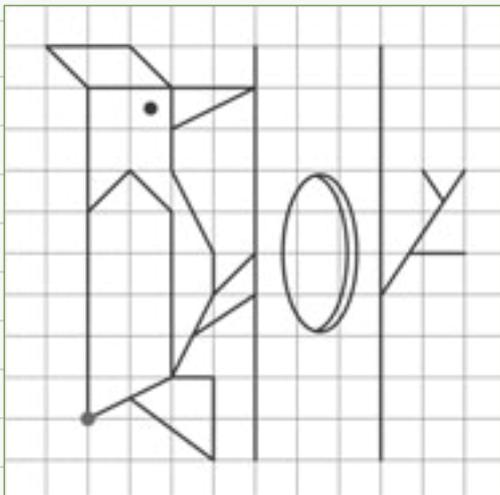


Mots mêlés

- | | |
|------------|-------------|
| AMADOUVIER | NOCTULE |
| ÉCUREUIL | CHEVÊCHETTE |
| LUZULE | CERF |
| GENETTE | EPIPOGON |
| ROSALIE | POLYPORE |
| PIC | SALAMANDRE |



Reproduis le dessin sur le quadrillage



À qui appartiennent ces empreintes ?



Réponses page 22





Oiseaux des causses et des gorges, un sentier qui donne des ailes !



Surplombant le Tarn, le sous-bois des bordures du causse Méjean offre des conditions idéales pour explorer le milieu naturel suspendu entre ciel et gorges. Planant dans le ciel, les vautours s'exhibent fièrement mais d'autres oiseaux plus petits vivent discrètement au détour du chemin.



Pinson des arbres (1)

Le gai flâneur. Quand il ne trotte pas au sol à la recherche d'insectes et de graines, il voltige en arborant les galons blancs qu'il porte sur les ailes et la queue. On entend souvent son « pink pink » court et net, mais il chante aussi de courtes notes tout en rondeur.



Le Roc des Hourtous (6)

« Hourtous » signifie « petits jardins » en occitan. Ce promontoire en corniche est un lieu privé, aménagé, arborant une croix occitane. Il offre un point de vue grandiose sur les gorges du Tarn entre La Malène et Les Vignes. Plongez votre regard 400 m plus bas vers les détroits et plus à l'ouest vers le cirque des Beaumes, surmonté du Point Sublime.





Catégorie :
sentier de découverte

< > **Distance :** 2,8 km

🕒 **Durée :** 1h30

↗ **Dénivelé :** + 91 m et - 92 m

⚠ **Niveau :** Très facile



© R. Descamps

4 vautours (2)

Ces majestueux planeurs illustrent la richesse de la biodiversité des causses et des gorges. Le Vautour fauve est le plus commun et donc plus facile à observer, mais trois autres espèces sont aussi présentes : le Vautour moine, le Vautour percnoptère et le Gypaète barbu qui fait l'objet d'un programme de réintroduction depuis 2012.



© R. Descamps

Crave à bec rouge (3)

Un charmant corbeau reconnaissable à son bec et ses pattes rouges. Le Crave niche en falaise ou dans les avens et s'alimente en milieux ouverts, notamment dans des pelouses rases mais aussi dans les zones de culture. Il se nourrit principalement d'invertébrés, de graines et de baies, en hiver. Le Crave se distingue par son vol gracieux et acrobatique.



© P. Lucas

Troglodyte mignon (4)

Ce poids plume d'environ 10 g présente une silhouette rondouillarde et arbore une queue dressée à la verticale. Malgré sa petite taille, il est doté d'un organe vocal puissant et se déplace rapidement d'un buisson à un autre. Son nom vient de son mode de nidification typique qui évoque un habitat troglodyte.



© B. Descaves

Fauvette à tête noire (5)

La gobeuse frugivore. Calotte noire pour monsieur, bonnet brun pour madame. Cette fauvette s'agite souvent dans les buis à la recherche d'insectes. Mais elle raffole surtout de baies de toutes sortes : Mûre, Sureau, Aubépine, Lierre, Cornouiller sanguin, Houx, Gui... qu'elle gobe toutes entières, participant ainsi à leur dispersion.



© N. Thomas

Le cirque de Saint-Chély du Tarn

Difficile • Boucle • 6 h • 15,7 km

Au cœur de l'un des plus beaux cirques naturels des gorges, cette randonnée vous conduit du Tarn au causse Méjean et traverse des hameaux typiques comme Haute-rives. Ce dernier a été bâti en amphithéâtre au-dessus du moulin afin d'économiser les terres cultivables. Le moulin était un endroit convivial et le lien économique essentiel entre le causse et la vallée. Le moulin et le barrage ont été emportés par la crue centennale de 1900.



© C. Devevey

Hures

VTT n°6
Difficile • Boucle • 3 h • 23,2 km

Au cours de votre parcours vous apercevrez les chevaux de Przewalski au Villaret. Ces chevaux originaires d'Asie Centrale avaient disparu à l'état sauvage à la fin des années 60. Grâce à un troupeau conservatoire développé sur le causse, des chevaux ont pu être re-

lâchés en Mongolie au début des années 2000. En sortant du hameau de Saubert, vous apercevez les ruines d'un moulin à vent datant probablement du XVIII^e siècle. Il permettait de transformer les céréales cultivées sur le causse. Aujourd'hui, subsistent les vestiges de quatre moulins dont l'un a été entièrement restauré en 2018 : le moulin de la Borie.



© N. Thomas

La Chadenède, sentier des moines

Difficile • Boucle • 3 h • 6,2 km

Un sentier bien escarpé qui monte dans un mini-cirque pour arriver aux pieds des monolithes baptisés « les moines », trois rochers témoins de l'enfoncement du Tarn, il y a des millions d'années. De là-haut, une vue superbe sur la vallée et les villages qui longent le Tarn ou qui le surplombent comme Montbrun. En aval du village, se dresse le château de Charbonnières, mentionné dès le XIII^e siècle.

Pour rappel, le VTT hors piste est interdit et le port du casque vivement recommandé. N'oubliez pas de prendre un kit de réparation et un petit outillage.

Retrouvez toute notre offre de découverte sur :
> destination.cevennes-parcnational.fr



► Les nouveaux arrivés

Alban Laurent



a rejoint l'établissement public le 1^{er} juin 2024 en tant que chef d'équipe du massif de l'Aigoual au sein du service connaissance et veille du territoire.

Romain Durand



occupe le poste d'assistant aux ressources humaines au sein du secrétariat général depuis le 1^{er} septembre 2024.

Jean-Michel Roger



est chargé du suivi de l'évaluation de la charte du territoire depuis le 1^{er} septembre 2024.

Valentine Aumont



occupe le poste de technicienne forêt au sein du service développement durable depuis le 30 septembre 2023.

► Parution

L'Écho des écoliers



Un nouveau numéro de l'Écho des écoliers est paru en septembre dernier. Il a été rédigé par les élèves des écoles du territoire suite à leur participation au programme *J'apprends avec le Parc*. Vous y retrouverez des

récits de leurs balades à la découverte des mousses, des paysages, des insectes pollinisateurs et de la biodiversité forestière ainsi que des charades, des devinettes et des jeux.

À retrouver sur www.cevennes-parcnational.fr

Châtaigneraie des Cévennes



Le 5^{ème} numéro vient de paraître !

Au sommaire de ce dernier numéro : un zoom sur les dispositifs d'aides à l'investissement pour les exploitations castanéicoles, l'opportunité que représente l'AOP pour les producteurs ou encore le plan d'action national pour la filière châtaigne.

Ce bulletin d'information permet de retrouver les dernières actualités et des informations pratiques. À retrouver sur www.cevennes-parcnational.fr

► Lettre d'information



Pour ne rien rater de nos dernières actualités, inscrivez-vous à notre lettre d'information mensuelle sur :

<http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/inscription-la-lettre-dinformation>



Le projet « une semaine sans voiture » lauréat du Trophée du Parc 2024

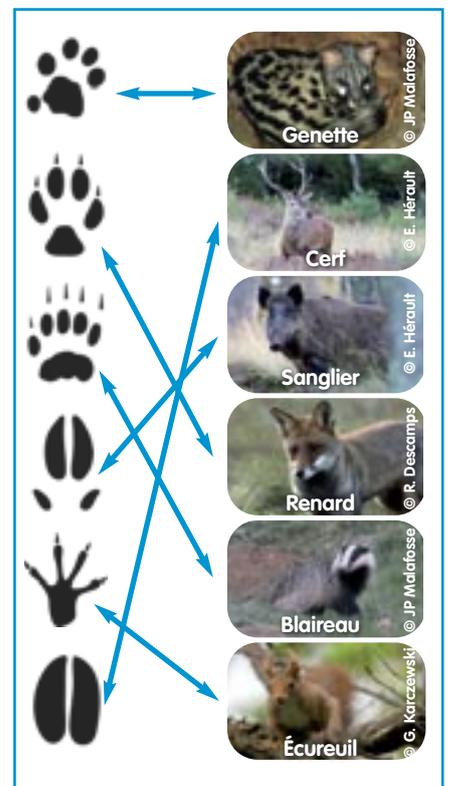
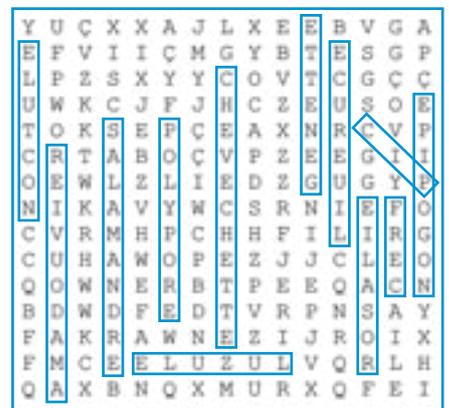
Le jury a désigné un projet porté par le Syndicat des écoles catholiques de la région de l'Aigoual pour le trophée du Parc 2024. Un projet qui vise à réduire les déplacements des familles et à promouvoir des modes de transport alternatifs et durables.

► Photo mystère

Où se trouve cette enseigne sculptée ? (réponse ci-dessous)



► Réponses p19



Il s'agit d'une enseigne ornant une maison de forgeron qui se trouve rue de la Bourgade à Villfort.

Réponse photo mystère :



À la boutique

Articles disponibles à La maison du tourisme et du Parc national des Cévennes - Place de l'ancienne gare 48400 Florac-Trois-Rivières - Tél. 04 66 49 53 02

Vous pouvez également commander sur notre boutique en ligne : <https://boutique.cevennes-parcnational.fr> et venir retirer vos produits sur place.

JEU MEMORY • L'OISEAU ET SA PLUME

17,90 € Éditions Pirouette Cacahouète



À partir de 4 ans
À qui appartient cette jolie plume blanche et noire ? à la Huppe fasciée ? à la Bergeronnette ? au Pinson ? au Pic épeiche ou à la Pie ?

Deviens incollable sur les plumes : ce nouveau memory est un jeu éducatif et de mémoire qui invite les enfants et les plus grands à se lancer

dans la reconnaissance d'une vingtaine d'oiseaux !

Le jeu se déroule en plusieurs étapes, il dispose de 40 cartes à décortiquer et à rassembler par catégorie : la carte « Oiseau » et sa carte « Plume ». Vous trouverez un imagier avec l'ensemble des oiseaux pour compléter le jeu.

MON PETIT GUIDE DE LA NATURE

9,95 € Éditions Usborne

À partir de 6 ans

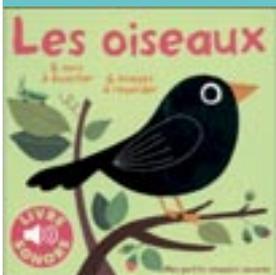
Mon petit guide de la nature est un guide naturaliste jeunesse imagé et descriptif qui répertorie plus de 250 espèces !

Apprenez à observer et reconnaître les oiseaux, les insectes, les mammifères, les arbres, les fleurs, les plantes grâce à des illustrations commentées. Elles vous permettront d'identifier les caractéristiques distinctives de chaque espèce, leur période d'observation, leur alimentation...



LIVRE SONORE • LES OISEAUX

10 € Éditions Gallimard Jeunesse



Le chant des oiseaux accessible du bout des doigts ! Une immersion sonore pour découvrir le chant du Coucou, de la Mésange, de la Pie, du Rossignol et du Merle. Les sons, choisis et mixés avec soin, enrichissent chaque scène pour la rendre encore plus vivante. Et toujours à la fin, un jeu de recherche et trouve sonore grâce à une puce aléatoire très ludique !

CRÉER UNE MARE, UN POINT D'EAU, UNE BAINNADE NATURELLE

15,90 € Éditions Ulmer

Auteurs : Frédéric Proniewski



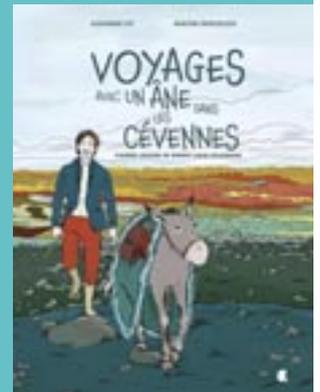
Comment ne pas s'émerveiller à la vue d'une libellule ? Créer une mare est un puissant levier pour restaurer la biodiversité et initier les enfants à la beauté de la nature ! C'est également l'un des meilleurs moyens pour constituer des réserves d'eau pour l'arrosage du jardin et du potager. Frédéric Proniewski présente toutes les techniques pour créer simplement une mare naturelle, un réservoir d'eau ou un étang de baignade. Une importante partie du livre est consacrée aux animaux et aux plantes qui ne manqueront pas d'enrichir ce nouveau milieu.

BD • VOYAGES AVEC UN ÂNE DANS LES CÉVENNES

20 € Editions Alcide

Auteurs : Alexandre Cot • **Illustrations :** Marlène Merveilleux
84 pages

Robert Louis Stevenson, l'auteur de L'Île au trésor, part à la découverte du pays des Camisards... Au gré des rencontres, il croque ses personnages avec verve, à commencer par Modestine, son attachante ânesse. Au cœur de paysages mémorables, R. L. Stevenson s'égaré parfois mais affronte l'adversité avec élégance et humour, à l'image de l'évocation de la Bête du Gévaudan ou de ses nuits à la belle étoile.



Le dessin de Marlène Merveilleux et la fidèle adaptation d'Alexandre Cot rendent avec finesse l'épique traversée des Cévennes d'un Stevenson épris de liberté et d'aventure.

JEU • J'APPRENDS À RECONNAÎTRE LES INSECTES

4,90 € Éditeur Marc Vidal

À partir de 4 ans



Petite boîte cartonnée de 26 cartes éducatives sur le thème des insectes et petites bêtes, facilement transportable lors de vos balades en pleine nature ! Apprenez à reconnaître les petites bêtes de nos régions, chaque carte présente au recto une illustration

mettant en avant une espèce et au verso les informations essentielles à connaître sur cette dernière (son appartenance, son mode de vie, sa taille, son régime alimentaire ...).

GUIDE

Gorges et Rivières des Cévennes aux Garrigues

VERSANT MÉDITERRANÉEN / Matthieu Mercier

ARKA

NOUVEAU !

UN VOYAGE AU FIL DE L'EAU, PASSIONNANT ET UNIQUE !

- À travers 15 cours d'eau emblématiques du versant méditerranéen et leurs affluents, l'auteur partage sa passion pour les eaux vives depuis les Cévennes jusqu'aux basses vallées de l'Ardèche, du Gard et de l'Hérault.
- Ce livre richement illustré, dévoile l'âme unique de chaque vallée.
- Un chapitre intitulé « À découvrir » propose une exploration plus intime, détaillant les randonnées incontournables, les lieux de baignade, les parcours de pêche et de canoë-kayak, ainsi que les monuments emblématiques et points de vue remarquables.



À retrouver dans les Maisons du Tourisme et du Parc
et sur notre boutique en ligne : boutique.cevennes-parcnational.fr